

Conseil d'école n°2 – Année scolaire 2019-2020

Jeudi 18 Juin 2020

Enseignants : Mme BOUFFARD, ROUSSELY, WESOLEK, COMBE, BRAULT et SAVARIAU et M. MAILLET

Excusés : Mme GROLLEAU, Mme DUDOGNON (psychologue scolaire), M. ARRIGNON (enseignant spécialisé du RASED)
Mme BARZOTTI, inspectrice de l'Education Nationale, est excusée.

Représentants des parents :

Mmes DEMEFFE, DESRE, MAILLARD et M. FÉMOLANT, DABIN , BERNARDEAU,

Représentants la ville de Niort :

Mme NIETO, adjointe aux Affaires Scolaires (excusée - arrivée à 19h)

M. JUIN, en charge du conseil de quartier de St-Liguair

Référente du périscolaire :

Mme HIDREAU

Début du Conseil d'Ecole n°1 : 17h40

Mme SAVARIAU témoigne son admiration pour l'équipe enseignante qui m'a soutenu et accompagné tout au long de l'année.

Les collègues remercient Mme SAVARIAU pour l'intérim qui a duré 4 périodes avec une crise sans pareille.

Mme SAVARIAU remercie particulièrement Mme COMBE pour ses compétences et son aide sur le plan numérique.

I - L'équipe pédagogique de rentrée 2020

Mme SAVARIAU précise les modifications dans l'équipe et dans l'organisation des classes et/ou niveaux.

✚ Maternelle :

PS-MS : Mme GROLLEAU qui change de poste avec Mme BOUFFARD (80% temps partiel + direction)

PS-GS : Mme BOUFFARD (mi-temps annualisé - information de la période communiquée mi-juillet) qui souhaitait changer de niveaux au bout de 12 ans et également poursuivre son projet artistique.

Mme MICHELET, ATSEM, sera toujours dans la classe de Mme BOUFFARD.

Les classes resteront dans la même composition que maintenant afin d'assurer la liaison GS/CP avec la classe de Mme WESOLEK.

Mme RICHARD, ATSEM, quitte l'école à la rentrée 2020.

✚ Elémentaire :

CP-CE1 : Mme WESOLEK

CE1-CE2 : Mme COMBE

CE2-CM1 : Mme BRAULT, qui reprend à temps plein

CM1-CM2 : Mme SAVARIAU

M. MAILLET est nommé sur une autre école à la rentrée 2020.

Mme ROUSSELY, remplaçante, n'est pas rattachée à l'école.

L'équipe « permanente » remercie ces deux collègues pour leur investissement, tant en présentiel qu'en distanciel.

II - Les effectifs de rentrée 2020

13 PS

19 MS

17 GS

15 CP

23 CE1

28 CE2

17 CM1

19 CM2

151 élèves soit 25 élèves par classe

M. JUIN confirme que la moyenne des élèves par classe à Niort est aux alentours de 24.

Mme NIETO déclare avoir échangé avec Mme NOËL de l'Inspection Académique sur la situation de l'école d'Agrippa D'Aubigné qui recense depuis plusieurs années un effectif moyen par classe compris entre 27 et 28. Cela faisait plusieurs années que les effectifs dépassaient les 161 élèves. On dénombre un grand nombre de déménagements (avec fratrie) dans l'été.

Les parents élus demandent si les familles du secteur dont les enfants n'ont pu être inscrits précédemment faute de places vont revenir. Mme SAVARIAU indique qu'il y a quelques inscriptions d'élèves venant du privé.

Mme NIETO informe que les commissions de dérogation pour les inscriptions se tiendront fin juin et fin août. Elle pense qu'il y aura des inscriptions en Petite Section dans l'été. Selon les effectifs connus fin août, Mme NIETO indique qu'il y aura un comptage à la rentrée si une ouverture de classe peut être envisagée. Si les effectifs demeurent en dessous du seuil, il n'y a pas de comptage.

Mme SAVARIAU souligne que les effectifs de ces dernières années ne permettaient pas l'accueil d'élèves de l'ITEP qui est à proximité de l'école.

Mme COMBE déclare que les effectifs importants en maternelle n'ont pas permis non plus de répondre aux demandes de scolarisation de TPS.

III - Les budgets/projets rentrée 2020

Budgets fournitures

La municipalité a décidé la diminution de 20% du budget fournitures des écoles. L'équipe pédagogique peut entendre une augmentation des coûts liés au Covid19 mais ne comprend pas pourquoi les crédits choisis soient ceux des fournitures des élèves et le budget de Noël.

Ce choix politique a l'impact suivant pour l'école :

-371€76 en maternelle

-802€20 en élémentaire

Soit une diminution de 1173€96 pour l'école

Les enseignants vont devoir faire des choix stratégiques (le protocole sanitaire demande à ce que chaque enfant ait son propre manuel) et les demandes de fournitures scolaires auprès des familles vont être plus importantes nécessairement.

Les commandes doivent être formulées avant le 25 juin 2020.

M. BERNARDEAU déplore le terme de "chicayas" mentionné dans la presse. Il expose qu'il lui semble nécessaire que chaque élève ait son manuel au regard du contexte sanitaire.

M. JUIN répond qu'il s'agit d'une fausse polémique et avance que ces crédits devraient être réaffectés. M. JUIN explique que 160 000€ de budget mairie ont dû être trouvés pendant la crise donc ce budget fournitures devrait être réattribué en fonction des besoins et demandes des écoles. M. JUIN demande que ses propos soient inscrits dans le procès-verbal du Conseil d'Ecole.

M. JUIN souligne que les enseignants font un beau métier et affirme que le sujet des budgets fournitures sera évoqué à la prochaine réunion de la municipalité. Il demande à Mme SAVARIAU de lui communiquer les besoins pédagogiques complémentaires par mail.

Pour Mme NIETO, les écoles ont fait des économies pendant le confinement. Le choix de réduire le budget de 20% est aussi un appel à éviter le gaspillage de fournitures réalisé dans certaines écoles.

Elle déclare que pour notre école, à ce jour, la maternelle n'a dépensé que 11% de son budget et que l'élémentaire n'a encore rien dépensé. Mme SAVARIAU précise que tous les ans, les enseignantes attendent mai/juin pour utiliser l'ensemble du budget dans les commandes de manuels et fournitures. Mme NIETO s'étonne que le montant restant ne suffise pas. Elle relate qu'il y a des avances de cahiers dans certaines écoles niortaises.

Mme SAVARIAU souligne que les classes sont à double-niveaux et que toutes les séries de manuels ne sont pas complètes et qu'acquérir une collection complète se réalise sur 2 voire 3 années.

Mme NIETO répond qu'il faut transmettre les éventuels besoins supplémentaires à M. BERTHEVAS (service comptabilité).

L'équipe enseignante fait part que dans d'autres communes, malgré le contexte sanitaire, le budget des fournitures scolaires n'a pas été impacté. Certaines mairies avoisinantes allouent des budgets supérieurs. Mme NIETO répond que ces communes n'ont pas le même nombre d'élèves ni le même nombre de groupes scolaires.

Mme NIETO propose aux enseignants de participer au mouvement et de changer de commune s'ils ne sont pas satisfaits du budget alloué par la ville de Niort. Mme SAVARIAU indique que les enseignants pensent avant tout aux élèves.

Mme GABORIT souligne que l'école bénéficie d'une équipe enseignante exceptionnelle, stable et soudée. Il lui semble regrettable de conseiller aux enseignants de quitter l'école.

Projets

Les projets non réalisés pourront être reconduits avant la fin de l'année civile 2020.

Les projets futurs pourront être formulés pour janvier 2021.

Mme COMBE informe que les élèves de GS, CP et CE1 n'ont pas pu avoir un cycle natation cette année en raison du Covid19. Elle expose que certaines familles n'ont pas la possibilité d'emmener leur(s) enfant(s) à la piscine hors temps scolaire. Elle explique que les futurs CE2 de l'école n'auront eu piscine qu'en fin GS et au premier trimestre de CP. Beaucoup d'entre eux sont des nageurs débutants. Elle demande s'il y a une possibilité de proposer des créneaux pour les CE2. M. JUIN va se renseigner mais déclare que cela va être difficile. Il reconnaît que le cycle piscine est très utile pour les enfants.

III - La coopérative

Recettes :

Coopérative : 2 742€50

Marché de Noël : 291€41

Photos : 909€50

Chocolats : 345€38

Dépenses liées au COVID (achat de tuyau pour aider aux distanciations, pâte à modeler individuelle...)

44,26€ : Classe 1

44€44 : Classe 2

Dépenses petites fournitures :

63€20 : Classe 3

105€21 : Classe 6

Autres dépenses :

159€42 : Incorruptibles Classes 5 et 6

20€ : abonnement Curionautes

39€ : abonnement Les Petites Histoires

330€ : Concours Kangourou Maths

63€93 : souscription assurance MAIF

1€20 : envoi chéquier

75€ : Cotisation Association « Lire et Faire Lire » (Classes maternelles + CP)

IV - Le protocole sanitaire

Un protocole allégé sera mis en œuvre à compter du lundi 22 juin 2020. Il n'est pas nécessaire de rédiger un avenant ni de réunir un Conseil Local de Déconfinement.

Les entrées et sorties aux différents portails sont conservées (pas d'exception pour les fratries).

Les parents ne peuvent toujours pas entrer dans l'établissement.

En maternelle, il n'y a plus de distanciation.

En élémentaire, il faut assurer un mètre latéral « souple » en classe. Ce mètre est un principe et non une obligation stricte.

Aussi, la classe de Mme SAVARIAU sera positionnée sous le préau.

La classe de Mme BRAULT sera répartie dans les deux salles adjacentes.

L'effectif de Mme COMBE l'amène à positionner 3 élèves sur 2 tables doubles voisines. Elle aménagera quelques tables individuelles ; en priorité pour les élèves ayant un PAI.

Il n'y aura pas de brassages des groupes, même en récréation. Les barrières autour des jeux de cours seront retirées en maternelle.

Mme HIDEAU précise que les enfants seront 4 par table en restauration. Il y aura toujours un service en maternelle et deux services en élémentaire. Il n'y aura pas de brassage des groupes constitués sur le temps scolaire.

Le vendredi 19 juin sera banalisé afin de permettre le réaménagement du mobilier dans les différentes salles, l'aménagement du préau.

Ce déménagement sera réalisé par :

-l'équipe enseignante ;

-les 2 agents municipaux de la restauration ;

-les agents du périscolaire maternelle (ATSEM) et élémentaire ;

-les 2 agents polyvalents.

Une désinfection approfondie du mobilier sera alors réalisée par les agents municipaux.

Les parents élus proposent leur aide pour déménager le mobilier mais le protocole ne le permet pas.

V - Bilan confinement/déconfinement

🚩 Confinement (du 14 mars au 10 mai)

L'équipe enseignante a mis en place à l'issue de l'arrêt brutal au 13 mars un distanciel avec du matériel personnel (ordinateur, imprimante, scanner, connexion internet, téléphone...)

Quelques envois de courriels ont pu être tardifs voire envoyés le soir en raison de la connexion internet personnelle ; certains enseignants étant des zones géographiques peu couvertes.

Le but premier du distanciel était un maintien d'un rythme de travail (3 h/jour au maximum) avec comme domaines prioritaires le français et les mathématiques.

Les enseignants ont adressé le distanciel par courriel (ou via le blog pour Mme BRAULT).

Chacun a essayé de faire au mieux en fonction de ses possibilités techniques et ses compétences en informatique.

Certains ont réalisé des espaces de partage (Drive). D'autres ont réalisés des visio-conférences.

Tous les enseignants ont assuré un suivi téléphonique avec les familles.

Quelques enseignants informent que ces modalités de continuité pédagogique ont conduit à un dépassement de leurs forfaits personnels Internet et téléphonie mobile.

Des permanences ont été tenues le vendredi après-midi par Mme SAVARIAU afin de remettre les documents de la semaine aux familles ne disposant pas d'imprimante.

Un ordinateur a été prêté à une famille.

Il n'y a pas de décrocheurs au sens strict sur l'école. Les enseignants ont eu quelques inquiétudes pour certains élèves mais se sont mobilisés pour conserver le lien avec les familles.

M. FEMOLANT félicite le travail exceptionnel fourni par les enseignants pendant le confinement. Les retours des familles sont positifs dans l'ensemble.

✚ Déconfinement (à compter du 11 mai)

L'équipe enseignante a fait le choix de venir dès le jeudi 7 mai pour aménager les locaux ; la seule journée de pré-rentree du 11 mai n'aurait pas été suffisante pour assurer un accueil dès le 12 mai. Le marquage au sol par la mairie a été réalisé le 8 mai. Ces marquages ont été ajustés et complétés par l'équipe enseignante le 11 mai.

L'équipe enseignante remercie l'Inspection Académique et la Municipalité pour les 4 mercredis matin sans accueil des élèves en classe. Ce temps a permis d'avoir un temps pour compléter le distanciel et accueillir les familles pour lesquels il était nécessaire de remettre des documents en format papier.

L'Education Nationale a fourni des masques jetables, du gel hydro alcoolique, des lingettes et un thermomètre.

L'équipe enseignante remercie également un parent d'élève pour le gel hydro alcoolique et l'atelier couture pour la confection de masques en tissu.

L'accueil a été fait en fonction des priorités ; les critères ayant été fluctuants (voire différents avec ceux de la municipalité).

L'équipe enseignante relate que les ordres et contre-ordres ont été éprouvants. Mme SAVARIAU a dû contacter des familles pour leur annoncer que leur enfant ne serait finalement accueilli que sur un temps moindre qu'envisagé.

Effectifs accueillis par classe :

-Mme BOUFFARD : 19 élèves sur 28 ;

-Mme ROUSSELY : 22 élèves sur 26 ;

-Mme WESOLEK : 16 élèves sur 23 ;

-Mme COMBE : 23 élèves sur 28 ;

-Mme BRAULT : 18 élèves sur 30 ;

-Mme SAVARIAU : 21 élèves sur 29.

Soit **72,56 % des élèves de l'école.**

La grande majorité des élèves sont accueillis à temps partiel (2 jours en élémentaire ; voire une demi-journée en maternelle). Ainsi, **chaque jour, 40% des élèves de l'école étaient présents.**

Mmes BOUFFARD et COMBE ont mis en place des temps de visio-conférence dans leur classe avec les élèves restés à la maison. Malheureusement, **la connexion de l'école ne permet pas d'utiliser au mieux cette possibilité** (beaucoup de coupures, mauvaise qualité d'envoi/réception de l'image et du son).

Mme BOUFFARD a dû fonctionner en partage de connexion avec son téléphone personnel.

Mme SAVARIAU confirme **les problématiques de réseau** en évoquant **les difficultés rencontrées pour assurer l'intérim de direction** (ONDE, Affelnet).

M. FÉMOLANT informe avoir contacté les services numériques de la ville qui lui ont indiqué que lorsque la fibre est installée dans un quartier, les bâtiments municipaux sont automatiquement raccordés.

M. DABIN souligne que la fibre est présente depuis 2 ans sur St-Liguire et les rues avoisinantes de l'école. Il s'étonne donc que l'école ne puisse pas en bénéficier ; d'autant que cela fait quelques années que ce sujet est abordé en Conseil d'Ecole.

Ainsi, l'équipe renouvelle la demande de raccordement à la fibre afin de travailler dans de meilleures conditions.

Mme BRAULT informe que l'équipe enseignante a fait le choix de poursuivre un distanciel quasi identique à celui du confinement pour les élèves restés chez eux, à temps partiel ou temps complet malgré le présentiel sur l'école.

Mme HIDEAU fait un point sur le périscolaire. L'équipe d'animateurs a été renforcée pour respecter la composition des groupes et éviter les brassages. Les jeux proposés aux enfants sont des jeux sans contact ou des activités de création individuelle.

Tous les partenaires soulignent la grande capacité d'adaptation des enfants et les en félicitent.

VI - PPMS - malles de secours

La maternelle se confine dans le dortoir. Il y a une malle PPMS maternelle.

L'élémentaire doit se confiner en deux lieux distincts. Or, il n'y a qu'une seule malle PPMS. Une demande d'une seconde malle a été formulée mais la mairie a refusé. **L'équipe enseignante réitère cette demande au regard de la configuration des locaux de l'école.**

VII - Les travaux (voir document Mairie)

Tous les porte-savons et essuie-mains ont été changés.

✚ Travaux en maternelle

Des plaques anti-insectes ont été posées en PS/GS pour permettre l'aération de la salle en toute sécurité.

Les robinets ont été changés et le chauffage de la classe en PS/MS a été réparé.

Mme BOUFFARD signale que les menuiseries des fenêtres du dortoir sont en mauvais état (le bois pourrit). Une demande de travaux va être faite pour s'assurer de leur entretien pour ralentir la vétusté.

Mme SAVARIAU informe qu'une demande du périscolaire a été formulée pour demander la condamnation du bac à sable. L'équipe enseignante et Mme NIETO préféreraient la pose d'une bâche le soir pour garantir une meilleure hygiène des jeux dans le sable. Les parents élus vont également en ce sens.

✚ Travaux en élémentaire

L'équipe enseignante remercie la Municipalité du changement de photocopieur élémentaire.

En février, la coursive a été nettoyée pour plus de luminosité et les fissures ont été colmatées. Un remplacement de quelques vitrages sera réalisé dans l'été.

La pose d'une porte d'isolation phonique entre les deux classes de Mmes BRAULT et SAVARIAU était envisagée mais elle n'apparaît pas les documents communiqués par la mairie.

Deux points d'eau seront installés dans l'été : un au périscolaire et un dans la réserve donnant sur la classe de Mme COMBE ; seule classe qui n'avait pas de point d'eau. Mme COMBE remercie grandement la municipalité pour cette installation.

La salle au-dessus du périscolaire ne peut actuellement n'accueillir que 18 élèves au maximum (consigne de sécurité). Une ouverture sera réalisée dans l'été pour créer une issue de secours via l'ancien logement de fonction. Cela permettra d'utiliser la salle avec une classe entière voire permettre l'installation d'une classe quand les effectifs de l'école justifieront une ouverture.

L'escalier sera réhabilité car il est très fragilisé. La porte en bas de l'escalier sera retirée. Le sens d'ouverture de la grosse porte en bois sera changé. Les parents élus demandent l'installation d'un système de verrouillage de la salle de stockage de l'APE à l'étage.

Une serrure donnant sur l'extérieur a été modifiée afin de pouvoir s'ouvrir avec le passe-partout.

Le cabanon installé à l'automne a été vandalisé en février. Il vient d'être redressé et réparé par les agents. Il contient des cartons. Mme NIETO explique qu'il s'agit du poulailler qui sera monté par les agents peu avant l'arrivée des poules.

Mme NIETO avait évoqué lors du Premier Conseil d'Ecole un renouvellement du parc informatique dans les écoles niortaises. Elle précise que cela est toujours envisagé mais que le contexte sanitaire a amené à reporter certains projets. **L'équipe enseignante est en attente de ce renouvellement afin de pouvoir mettre en œuvre le programme numérique et envisager la création d'un club informatique.**

A l'heure du numérique à l'école, l'équipe enseignante souligne de nouveau la nécessité d'une meilleure connexion dans les classes. Mme BRAULT s'interroge sur l'éventuelle possibilité d'installer un relais-WIFI dans sa classe. Mme NIETO rappelle le principe de précaution au niveau des ondes et qu'un certain nombre de parents sont réticents à ce type de système.

VIII - L'accueil du mercredi (13h30-18h30)

Depuis mai, cet accueil était proposé aux familles prioritaires. Mme HIDEAU précise que 3 élèves en bénéficiaient sur Agrippa.

A compter du 24 juin 2020, toutes les familles peuvent en bénéficier. Il faut s'inscrire au plus tard le mardi à 17 heures. Pour éviter le brassage des enfants, l'accueil se fait dans chaque école.

IX - Le centre de loisirs sur l'école cet été (6 juillet – 6 août)

Mme NIETO indique qu'il y aura 4 centres de loisirs cet été. Les inscriptions ont débuté ce lundi 15 juin.

Les associations sont sollicitées pour animer des ateliers sportifs, culturels, environnementaux et de bien-être.

Les sorties de proximité sont favorisées mais il y aura toujours des sorties à la journée (espaces de plein air de proximité, dans la ville, l'agglomération ou le département).

Une offre spécifique de séjours à destination des familles bénéficiaires des bourses Passeports Enfants de la CAF est proposée à Bougon.

Capacité d'accueil sur Agrippa D'Aubigné :

-24 enfants en maternelle ;

-51 enfants en élémentaire.

Salles occupées :

-classes de Mme BRAULT et SAVARIAU ;

-préau ;

-dortoir ;

-classe de Mme BOUFFARD ;

-garderie maternelle.

L'installation du centre de loisirs amène quelques enseignants à déménager leur matériel de classe chaque année sur un temps personnel.

X – Point Association des Parents d'Elèves

Le premier trimestre a été excellent.

Le contexte sanitaire a conduit à l'annulation du Carnaval et de la kermesse. Il n'y a donc pas eu d'actions au second semestre. L'APE prévient qu'elle ne pourra pas aider pour les projets de 2021 à la même hauteur que les années précédentes.

Les parents de l'APE demandent s'il serait possible d'envisager un évènement en fin d'année.

La réflexion d'un goûter dans la cour le jeudi 2 ou le vendredi 3 juillet est envisagée. Les adultes devront être masqués.

Mme NIETO rappelle que ce sont les adultes qui contaminent les enfants.

Mme BRAULT appelle à bien respecter les mesures barrières afin d'éviter d'éventuels cas de contamination avant les vacances.

Fin du Conseil d'Ecole n°2 : 20h15

Mme SAVARIAU
Pour l'intérim direction d'école

Mme COMBE
Secrétaire de séance
et modulatrice de la visio-conférence

Mme BOUFFARD
Co-secrétaire de séance